

COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DU LIMOUSIN

Fédération Française de Rugby

CONTACT :

Comité Territorial de Rugby du Limousin

45, Avenue Léo Lagrange,

19100 Brive

3016d@ffr.fr

Eric LAYLAVOIX

CTS Limousin

elaylavoix@ffr.fr

CERTIFICAT de QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- MONITEUR RUGBY A XV
- TECHNICIEN SPORTIF DE RUGBY A XV



CQP MODE D'EMPLOI

Qu'est ce qu'un CQP ?

Créé et délivré par la branche professionnelle du sport, les certificats de qualification professionnelle (CQP) « moniteur de rugby » et « technicien de rugby » permettent d'acquérir une qualification opérationnelle reconnue. Il certifie les compétences acquises par la formation ou l'expérience (VAE), et permettent à son titulaire d'encadrer contre rémunération et se voir délivrer une carte professionnelle.

C'est une reconnaissance de qualification, certifiée par les professionnels du secteur, valable sur l'ensemble du territoire et positionnée dans la classification des emplois de la convention collective.

Au regard de la situation professionnelle visée par le CQP, le besoin d'intervention identifié correspond à un volume horaire de travail à **temps partiel** de :



360 heures par an

Au-delà de ce volume horaire annuel, l'employeur doit, soit recruter une personne titulaire d'une autre certification du secteur (niveau IV ou supérieur) **soit favoriser l'accès du professionnel titulaire du CQP à ce type de certification. (BPJEPS).**

A qui s'adressent t-ils ?

- Aux jeunes en formation initiale
- Aux demandeurs d'emploi
- Aux salariés ayant une expérience de trois ans (3 ans) dans le cadre de la formation continue ou de la VAE.

Y a t'il des prérequis ?

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC1 OU AFPS)
- Etre titulaire du BF EDR (moniteur rugby XV), du BF ENTRAINEUR (technicien sportif) ou attester des compétences associées.
- Etre affilié à la FFR

Quelles sont les voies d'accès à un CQP ?

Formation initiale, Formation continue et Validation des acquis de l'expérience.

Le(s) CQP peut(vent) être préparé(s) dans le cadre du **contrat de professionnalisation**, du **plan de formation**, du **congé individuel de formation (CIF)**.

Quelle durée de formation?

Formation en alternance de 250 heures dont 100 heures en situation professionnelle (dans le club).

Quelles sont les activités exercées dans le cadre des CQP ?

Le moniteur de rugby à XV encadre les activités de ce sport de l'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition. A ce titre il exerce les activités suivantes :

- Accueil des publics enfants et parents
- Encadrement de séances de rugby
- La dynamisation dans et autour de l'activité
- La protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

Le technicien sportif de rugby à XV encadre en autonomie des séances d'entraînement en rugby à XV du premier niveau de compétition jusqu'en Fédérale 2. A ce titre il exerce les principales activités suivantes :

- La conception d'un projet d'entraînement en rugby à XV (pour des catégories pouvant aller des moins de 15 ans jusqu'en fédérale 2)
- La conduite de séances d'entraînements des sportifs
- La gestion des ressources humaines et logistiques à l'entraînement et lors des échéances compétitives
- La protection des personnes en situation d'incident ou d'accident